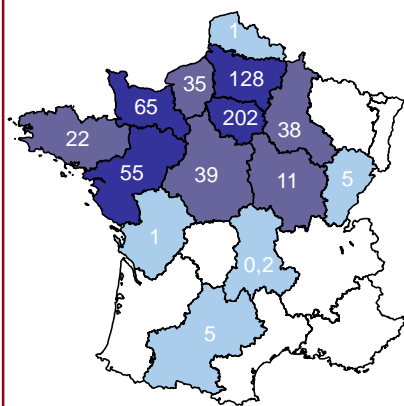
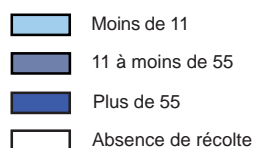


Les entreprises hors région réalisent l'essentiel de la récolte

Récolte par les entreprises extérieures à la région



Récolte de bois en millier de m³ rond



Source : Agreste - EAB 2002

Les entreprises des régions voisines exploitent les forêts franciliennes

L'exploitation forestière concerne en Ile-de-France 89 entreprises employant 78 personnes. Les 4 plus grosses d'entre elles effectuent plus des trois quarts de la récolte ; cependant ces entreprises franciliennes n'effectuent que le tiers de la récolte de la région. L'essentiel est assuré par des entreprises extérieures à la région notamment picardes et normandes. Le potentiel total de récolte des entreprises franciliennes ne représentent de toute façon pas plus des deux tiers de la récolte francilienne (compte-tenu des entreprises déclarées en Ile-de-France mais ayant la totalité de leur activité hors de la région). Tous ces éléments soulignent la faible dynamisme global de l'exploitation forestière francilienne mais aussi la bonne attractivité exercée par les forêts de la région. Il faut toutefois garder à l'esprit que cette récolte ne

Les entreprises surtout localisées en Seine-et-Marne

	Nombre d'entreprises*
Ville de Paris	23
Seine-et-Marne	36
Yvelines	11
Essonne	6
Hauts-de-Seine	5
Seine-Saint-Denis	1
Val-de-Marne	0
Val d'Oise	7
Ile-de-France	89

Source : Agreste - EAB 2002
* exploitations forestières et scieries confondues

représente qu'environ 60 % de l'accroissement biologique des forêts calculé par l'inventaire forestier national.

Le sciage : une activité confidentielle en Ile-de-France

L'activité de sciage qui poursuit sa chute inexorable peut désormais être considérée en Ile-de-France comme une activité tout à fait marginale, voire anecdotique : moins de 12 000 m³ y ont été sciés en 2002 par 10 entreprises ayant déclaré avoir une activité de scierie. Moins de 4% du volume de bois d'œuvre récolté en Ile-de-France est donc scié dans

cette région. Pour cette activité l'Ile-de-France occupe le dernier rang des régions métropolitaines françaises, avec moins de 5 % de la production nationale de sciages évaluée à 211 730 m³.

Les sciages de résineux avec 6 000 m³ représente 50 % de la production, ceux de chêne 21 % et ceux de peuplier 14 %.

Les effets de la tempête sur la récolte de bois s'estompent

La récolte de bois 2002 en forte baisse

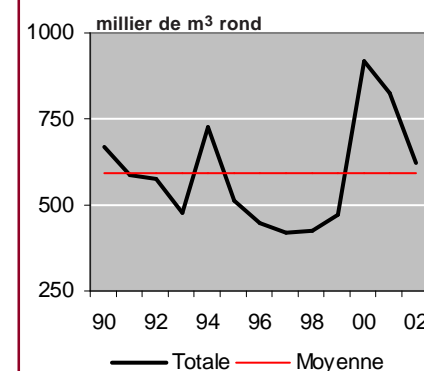
En 2002, 623 000 m³ de bois ont été récoltés dans les forêts franciliennes, soit une baisse de plus de 25 % par rapport à la récolte 2001. Ces résultats montrent que les effets quantitatifs induits par la tempête de 1999 tendent à s'estomper puisque la production 2002 n'est plus supérieure que de 6 % par rapport à la production moyenne enregistrée entre 1990 et 1999.

En 2002, le volume de bois déclaré comme récolté en Ile-de-France est de 623 484 m³. Une forte baisse de plus de 25 % (soit près de 200 000 m³) est enregistrée par rapport à la récolte 2001. En comparaison avec la récolte record de l'an 2000 (919 000 m³), l'écart est encore beaucoup plus important. Comme cela était prévisible, l'influence de la tempête du 26 décembre 1999 sur l'activité de l'exploitation forestière en Ile-de-France a régulièrement diminué et on assiste à un retour à la normale avec un niveau proche (seulement

+6 %) de la moyenne observée entre 1990 et 1999 qui était de 590 000 m³. Cette récolte se répartit désormais équitablement entre le bois d'œuvre (45 %) et bois d'industrie (46 %), la part du bois de feu étant de 9 %. Globalement 49 % de la récolte déclarée provient des forêts de Seine-et-Marne, le reste se partageant entre les Yvelines (41 %), l'Essonne (6 %) et le Val-d'Oise (4 %). Toutefois, en ce qui concerne le bois d'industrie, c'est le département des Yvelines, avec 53 % de la récolte qui arrive en tête.

Une récolte proche de la moyenne

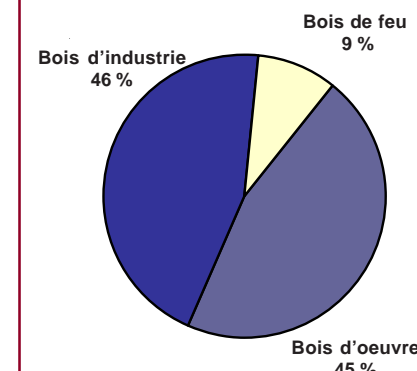
Evolution de la production totale de bois entre 1990 et 2002



Source : Agreste - EAB 2002

Bois d'œuvre et bois d'industrie à jeu égal

Répartition de la production des exploitants forestiers



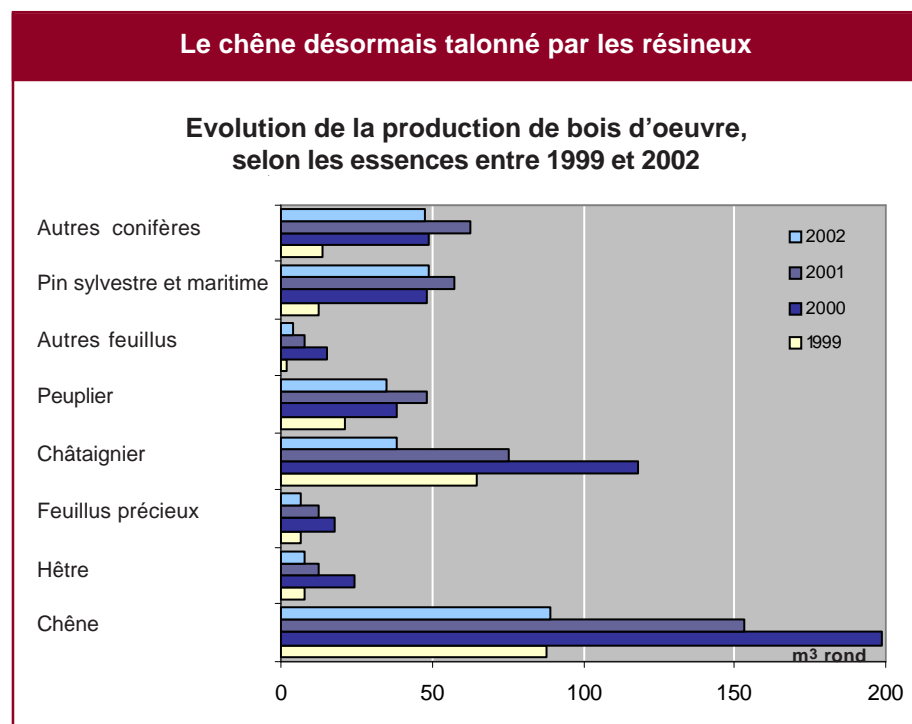
Source : Agreste - EAB 2002



La proportion de bois d'oeuvre en baisse

L'exploitation forestière en Ile-de-France a fourni 278 000 m³ de bois d'oeuvre ce qui ne représente que 1,3 % de la récolte nationale (21 578 000 m³). C'est sur cette catégorie de bois qu'est concentrée l'essentiel de la baisse d'activité enregistrée entre 2001 et 2002 : sur les 200 000 m³ d'écart, 152 000 m³ sont des volumes de bois d'oeuvre. De 2000 à 2002, la part du bois d'oeuvre dans la récolte francilienne a ainsi chuté de 55 % à 45 %. La proportion actuelle est proche de celle qui était observée en 1999 avant la tempête (41 %). L'explication qui peut être avancée est que lors des exploitations de chablis de 2000 et 2001, c'est principalement le bois d'oeuvre qui a pu être exploité ; les autres produits, de moindre valeur, s'écoulant moins bien du fait de la saturation des marchés, ont plus souvent été abandonnés sur coupe.

En Ile-de-France, 1 m³ de bois d'oeuvre sur 3 est du chêne mais l'importance relative prise par cette essence a sensiblement chuté par rapport aux années 2000 et 2001 (années durant lesquelles cette même proportion était plutôt de l'ordre de 40 %). Les résineux (principalement le pin sylvestre, le pin laricio et le douglas) se partagent la deuxième place avec un pourcentage global de 35 % désormais supérieur à celui du chêne. Cette situation nouvelle est un peu surprenante dans la mesure où les résineux qui ne sont présents, d'après les données fournies par l'IFN, que sur moins de 11 % de la surface des forêts de production alimentent désormais plus du tiers de la récolte de bois



Source : Agreste - EAB 1999, 2000, 2001, 2002

d'oeuvre. A noter que la récolte 2002 de bois d'oeuvre résineux se maintient à un niveau quasi-identique à celui de 2000.

Les 2 autres essences principalement exploitées en Ile-de-France sont le châtaignier et le peuplier pour des volumes sensiblement équivalents (38 000 m³ et 35 000 m³). Il est cependant important de noter que l'évolution est fondamentalement différente pour ces 2 essences. Alors que la récolte 2002 de châtaignier est très nettement supérieure à celle de 1999 (+67 %) celle du peuplier est pour sa part inférieure de 41 %. Les fluctuations induites par la tempête au cours des années 2000 et 2001 étaient également fort différentes puisque la récolte 2000-2001 de peuplier de 193 000 m³ représente 5 récoltes 2002 alors que pour le châtaignier ce même facteur n'est que de 2,5. Il semble que les conséquences directes de la tempête de 1999 influencent plus durablement la filière peuplier avec une orientation largement marquée à

Une récolte totale supérieure à 600 000 m³

Unité : m³ rond

Bois d'oeuvre	277 809
Bois d'industrie	283 725
Bois de feu	61 950
Total	623 484

Source : Agreste - EAB 2002

la baisse. Le hêtre et les feuillus précieux ont quant à eux quasiment retrouvé en 2002 leur niveau d'exploitation d'avant tempête (respectivement 8 000 m³ et 6 700 m³).



Mécanisation de l'abattage et de l'ébranchage

La récolte 2002 de bois d'industrie à forte coloration résineuse

En ce qui concerne le bois d'industrie la part francilienne dans la production nationale de 11 millions de m³ est de 2,6 %. La récolte de 2002 (284 000 m³) reste supérieure de 50 000 m³ à la récolte de 1999 mais est inférieure de 56 000 m³ à la récolte moyenne effectuée pendant les années 2000 et 2001. Ces chiffres démontrent et confirment que la tempête a eu, en Ile-de-France, une influence beaucoup moins marquée sur le bois d'industrie que celle qu'elle a eue sur le bois d'oeuvre. On observe ainsi que la courbe d'évolution de la production du bois d'industrie est nettement plus aplatie que celle correspondant au bois d'oeuvre.

A noter que, de manière très surprenante, pour les résineux la tendance générale n'est pas respectée : la récolte de bois de trituration résineux est nettement plus importante en 2002 (99 000 m³) qu'en 2001 (65 700 m³) et 2000 (66 600 m³), sans parler de 1999 où la récolte n'était que de 28 000 m³. Au total, la part des résineux dans le bois d'industrie francilien est de 35 %, ce pourcentage sensiblement comparable à celui ob-

servé pour le bois d'oeuvre confirme que la part de ces essences dans les produits d'exploitation forestière est nettement plus importante que leur présence en surface dans les forêts franciliennes ne le laisserait prévoir.

Une récolte de bois de feu toujours très mal cernée

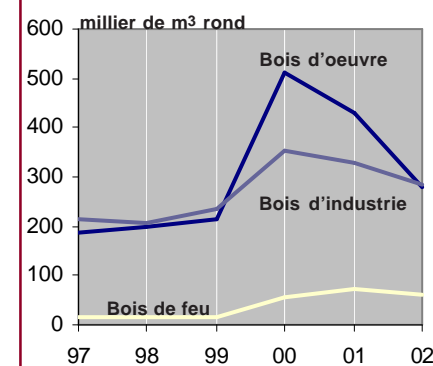
La production de bois de chauffage, annoncée par l'EAB 2002 est de 62 000 m³. Ce chiffre est du même ordre de grandeur que celui des années 1999 à 2001. Quoiqu'il en soit, les légères variations observées ne peuvent en aucune manière être interprétées comme le reflet de l'activité réelle de ce secteur. En effet, une récente étude de consommation montre que le volume de bois énergie issu de forêt utilisé en Ile-de-France dépasse sans doute les 800 000 m³ sans que soit toutefois évaluée précisément la part provenant des forêts franciliennes. Il est cependant certain que la récolte de bois de feu déclarée dans l'enquête annuelle de branche ne représente qu'une faible partie (peut-être 10 %) de la récolte de bois de feu effectuée en Ile-de-France.



Porteur articulé, débardant du bois d'industrie

Le bois d'oeuvre rattrapé par le bois d'industrie

Evolution de la récolte par type de bois de 1997 à 2002



Source : Agreste - EAB 2002

Méthodologie

Ce 4-pages présente, pour l'Ile-de-France, la synthèse des résultats obtenus en 2002 par l'Enquête Annuelle de Branche (EAB). Cette enquête est effectuée, sous la responsabilité du SCEES (service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires rurales,) par le service régional de statistiques agricoles en collaboration avec le service régional de la forêt et du bois de la direction régionale et interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France. Elle cherche à connaître la production des branches d'activité « exploitation forestière » et « scieries ». Les données sont recueillies auprès des propriétaires et exploitants forestiers déclarant avoir récolté du bois dans les forêts franciliennes en 2002 et auprès des entreprises de sciage et de travail du bois dont le siège social est situé en Ile-de-France. Les volumes déclarés pour l'exploitation forestière sont les volumes effectivement exploités et débardés durant cette année. Il faut noter que depuis 2001, l'enquête auprès des propriétaires et des exploitants est réalisée par sondage alors que celle auprès des scieurs demeure exhaustive. Il est également important de garder à l'esprit le caractère déclaratif de ces données.